

Objet : Pouvoir de représentation à l'Assemblée générale ordinaire & extraordinaire 2025 du Judo Club du Trièves

Je soussigné Mme/M. _____ (Nom/Prénom), membre de l'association Judo Club du Trièves, dont le siège est situé 20 bis chemin des Chambons à Monestier de Clermont.

Donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mme/M. _____ (Nom/Prénom), et demeurant à _____ (commune) afin de me représenter lors de l'assemblée générale qui se tiendra au dojo, 16 chemin des Chambons 38650 Monestier de Clermont, le 4 juillet 2025, à 18h00. Elle prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Donne procuration au bureau de l'association Judo Club du Trièves qui pourra le distribuer à un membre présent de l'assemblée générale.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à _____, le _____

Signature du mandant
(Personne qui confère un mandat à une autre)

Signature du mandataire
(Personne à qui est conféré un mandat)

Quelques rappels sur les règles de l'assemblée générale :

- « L'assemblée générale se compose de tous les membres actifs de l'association, âgés de 16 ans au moins le jour de l'assemblée générale et à jour de leur cotisations » - article 9 des statuts.
- « Les parents des licenciés âgés de moins de 16 ans peuvent participer à l'assemblées avec 1 voix délibérative » - article 9 des statuts.
- « En cas d'empêchement, un membre peut déléguer par écrit (pouvoir) son droit de vote à un autre membre de l'assemblée ; chaque membre présent à l'assemblée ne peut porter que deux procurations, au maximum » - article 9 des statuts.